



MUNICIPALITÉ DE  
**Saint-Pierre-  
les-Becquets**

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

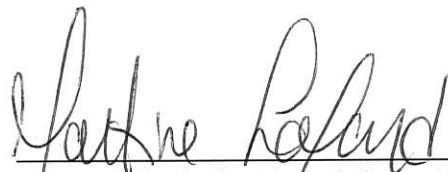
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité

**QU'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS SE TIENDRA MARDI 21 DÉCEMBRE 2021 À 19 H 15 par visioconférence et sera publiée dès le lendemain dans le site Internet. (Selon les nouvelles directives de la Santé publique du 14 décembre 2021).**

### ORDRE DU JOUR

1. RECEUILLEMENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
- 3.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION 2021-151
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

DONNÉ à Saint-Pierre-les-Becquets,  
Ce 14 décembre 2021.



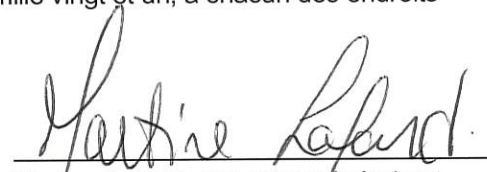
---

Martine Lafond, directrice générale et  
greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Sainte-Sophie-de-Lévrard, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 18 h 30, le quatorzième jour du mois de décembre deux mille vingt et un, à chacun des endroits suivants, savoir : bureau municipal et bureau de poste.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14 décembre 2021.



---

Martine Lafond, directrice générale et  
greffière-trésorière